

[Texte]

**Mr. Bird (Fredericton):** Mr. Minister, thank you very much for being here tonight. I would like to ask you a couple of questions of a general nature and not related at all.

During the PCB frustrations—I guess I would call them that—with respect to disposal in Quebec during the past summer and the storage controversy at Baie-Comeau, first we heard from many authorities that the PCB concerns were not as valid as generally they were thought to be. I am not sure whether that is true or not. I would like to have your observations on that.

We heard a lot of theorizing about the principles of being responsible for our own storage in our own locations or within each province, certainly within Canada, and that we should not be seeking disposition outside of our boundaries, that the principle of dealing with our own disposal was an important one to be addressed.

What has the federal government learned from the PCB controversies in Quebec during the past few months, and what are the facts—are PCBs as dangerous as we had at first been led to believe, or are they much less dangerous? Is this where we are taking an excessive attitude with respect to a problem, and what about the principles of disposition of our own wastes?

I would like to ask a second question that is completely unrelated. Over the weekend I heard a news report about the fact that scientists have discovered that the ozone hole over the Antarctic is much larger than has been anticipated, that it is in fact larger than a continent the size of the United States and larger than a continent the size of Antarctica. The scientists, apparently having thought that the ozone hole was somehow related to the cycle of sun spots, if that is the proper description, have now come to the conclusion that this is not the case and that the ozone depletion is really the result of causes by man and civilization in this world. What do we know in Canada? What have your officials heard about this announcement, and what is the substance of it all?

• 1915

**Mr. Bouchard:** Thank you for the question. On PCBs we have learned two things. We learned something very important about how to deal with the reactions of people, of communities. We learned that it is possible to inform communities even when it concerns very emotional things like PCBs. We learned that it is possible, and absolutely necessary, to inform people. When people do not know the exact extent of the danger they will panic, and they will quite reasonably protest.

In Baie Comeau, for example, I thought that the first reaction, of course, was quite excessive, but I understood a few days afterwards that the best way to deal with it was to inform people. We must be very careful, because it would

[Traduction]

**M. Bird (Fredericton):** Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être venu ici ce soir. Je tiens à vous poser deux ou trois questions d'ordre général et qui n'ont aucun rapport entre elles.

On peut dire que les BPC nous ont causé à tous bien des frustrations, quand on a voulu en disposer au Québec l'été dernier et lorsqu'est survenue la controverse à propos de leur entreposage à Baie Comeau, bien des gens nous ont dit qu'il n'y avait pas vraiment lieu de s'inquiéter à propos des BPC. Je ne sais pas si c'est vrai ou non. J'aimerais avoir votre opinion à ce propos.

On entend beaucoup dire qu'en principe nous devrions être responsables de l'entreposage de ces substances chez nous, c'est-à-dire dans chaque province ou du moins au Canada même, c'est-à-dire que nous ne devrions pas chercher à nous en débarrasser au-delà de nos frontières, et qu'il est important de chercher à disposer nous-mêmes de ces substances.

Quelle leçon le gouvernement fédéral a-t-il tiré des controverses liées aux BPC au Québec au cours des derniers mois, et les BPC sont-ils aussi dangereux qu'on nous l'a d'abord laissé croire, ou sont-ils beaucoup moins dangereux? Est-ce que notre attitude est excessive face à ce problème? Est-ce que nous devons avoir pour principe d'évacuer nous-mêmes nos propres déchets?

J'aimerais poser une deuxième question qui n'a rien à voir avec la première. D'après ce que j'ai entendu aux nouvelles au cours de la fin de semaine, les scientifiques ont découvert que le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique est beaucoup plus grand qu'on l'avait prévu, qu'il est en réalité plus grand que les États-Unis et plus grand que l'Antarctique même. Les savants pensaient apparemment que le trou dans la couche d'ozone était relié d'une façon ou d'une autre au cycle des taches solaires, si c'est la bonne expression, mais ils sont maintenant parvenus à la conclusion que ce n'est pas le cas et que la réduction de la couche d'ozone est causée par l'homme et la civilisation. Que savons-nous au Canada? Que savent vos hauts fonctionnaires au sujet de cette annonce et qu'est-ce que cela signifie?

**M. Bouchard:** Je vous remercie d'avoir posé cette question. Nous avons appris deux choses à propos des BPC. Ce qui est très important, c'est que nous avons appris comment faire face aux réactions des gens. Nous avons appris qu'il est possible d'informer les populations locales même au sujet de choses qui suscitent une vive émotion, comme les BPC. Nous avons appris qu'il est possible et absolument nécessaire d'informer la population. Lorsque les gens ne connaissent pas l'étendue exacte du danger qu'ils courent, ils paniquent et ils auront tout à fait raison de protester.

J'ai pensé qu'à Baie Comeau, par exemple, la première réaction de la population était excessive, mais quelques jours plus tard j'ai compris que la solution était d'informer la population. Il faut bien prendre garde, car il